



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 février 2026
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 février 2026, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité agissant en qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, le (la) Président(e) dudit Comité n'ayant pas encore été nommé(e)

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le trente-septième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015), qui a été présenté au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, conformément au paragraphe a) de l'annexe I de la résolution 2734 (2024).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte du rapport ci-joint à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

Le Président du Conseil de sécurité agissant en qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés
(Signé) James Kariuki



**Lettre datée du 29 décembre 2025, adressée à la Présidente
du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions
1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État
islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes,
groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, par l'Équipe
d'appui analytique et de surveillance des sanctions**

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe a) de l'annexe I à la résolution [2734 \(2024\)](#), dans lequel le Conseil de sécurité a demandé à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions de présenter au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, par écrit, des rapports d'ensemble indépendants, tous les six mois.

Par la présente, je vous transmets donc le trente-septième rapport d'ensemble de l'Équipe de surveillance, conformément à l'annexe I de la résolution [2734 \(2024\)](#). Ce rapport a été établi sur la base des informations reçues par l'Équipe de surveillance au 15 décembre 2025. Je précise que le texte de référence est l'original anglais.

Le Coordonnateur de l'Équipe analytique
et de surveillance des sanctions
(Signé) Colin Smith

Trente-septième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, présenté en application de la résolution 2734 (2024) concernant l'EIIL (Daech), Al- Qaida et les personnes et entités qui leur sont associées

Résumé

La menace posée par Al-Qaida, l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL, QDe.115, ci-après « EIIL (Daech) ») et les personnes et entités qui leur sont associées a été multipolaire et complexe.

Des interrogations ont subsisté quant à Sayf al Adl (QDi.001) et à sa direction de facto d'Al-Qaida. Le groupe n'a pas pour autant renoncé à son ambition de mener des attaques extérieures.

Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM, QDe.159) a continué d'étendre son territoire et bloqué l'approvisionnement en carburant autour de Bamako. Le groupe a également renfloué ses caisses grâce au produit des enlèvements contre rançon.

Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA, QDe.129) occupe une place de plus en plus importante dans le réseau mondial d'Al-Qaida.

L'EIIL (Daech) a continué de montrer un intérêt croissant pour certaines régions de l'Afrique, intérêt précipité par la mort de son chef adjoint, Abdallah Makki Mosleh al-Rafi'i (également connu sous le nom d'Abu Khadija, non inscrit sur la Liste) en Iraq au mois de mars.

L'EIIL (Daech) a continué de chercher à affaiblir le Gouvernement de la République arabe syrienne.

Les activités menées par l'EIIL (Daech) en Somalie ont été freinées à la faveur d'une pression soutenue exercée par les opérations de lutte antiterroriste. Le groupe reste cependant résilient.

En Afghanistan, les autorités de facto ont continué d'offrir des conditions favorables à une série de groupes terroristes, notamment Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP, QDe.132).

L'exploitation des communications par satellite commercial par des groupes terroristes et leur maîtrise croissante de l'intelligence artificielle suscitent de plus en plus de préoccupations.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu et évolution de la menace	5
II. Évolution de la situation régionale	6
A. Afrique	6
B. Iraq, République arabe syrienne et Levant	13
C. Péninsule arabique	16
D. Europe et Amériques	17
E. Asie	19
III. Évaluation de l'impact	21
A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme	21
B. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés	23
IV. Application des mesures de sanction	24
A. Interdiction de voyager	24
B. Gel des avoirs	24
C. Embargo sur les armes	25
V. Recommandations	26
VI. Activités de l'Équipe de surveillance et observations	26
Annexe*	
Propaganda and social media	27

* L'annexe est distribuée uniquement dans la langue de l'original et n'a pas été revue par les services d'édition.

I. Aperçu et évolution de la menace

1. La menace d'Al-Qaida et de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) (Daech), multipolaire, a gagné en complexité. Elle s'est intensifiée sur plusieurs fronts, notamment en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi qu'en Asie du Sud. Aucun pays ou région ne peut être considéré comme l'épicentre ou le foyer principal de l'activité terroriste mondiale : les combattants terroristes étrangers ont continué d'être attirés par plusieurs théâtres d'opérations et de s'y rallier.
2. Les dirigeants d'Al-Qaida sont restés soudés, bien qu'isolés. Le mécontentement s'est poursuivi dans les rangs de l'organisation à l'égard du dirigeant de facto Sayf al-Adl. L'organisation n'a pas pour autant renoncé à son ambition de mener des attaques extérieures « spectaculaires ».
3. En partie en raison de l'isolement des hauts dirigeants d'Al-Qaida, Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) – sous la direction de son chef, Saad ben Atef al-Awlaki (Yéménite, non inscrit sur la Liste) – assoit de plus en plus son contrôle idéologique et opérationnel au sein du réseau mondial de l'organisation. Bien qu'elle soit restée opportuniste, la menace extérieure que représente AQPA a été jugée croissante, les activités de ce dernier ayant été appuyées par les Chabab (SOe.001) et facilitées, dans une moindre mesure, par une collaboration circonstancielle avec le mouvement houthiste.
4. Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM), qui a continué d'étendre son territoire, a bloqué l'approvisionnement en carburant autour de Bamako. Il a également mené sa première attaque sur le sol nigérian, et, selon certaines informations, tiré des revenus notables d'enlèvements contre rançon, le versement d'une rançon d'environ 50 millions de dollars ayant notamment été signalé. Probablement enhardi par une telle rentrée d'argent, le groupe risque fort de développer encore ses capacités.
5. La situation est restée fragile en République arabe syrienne. Certains éléments du groupe Hourras el-Din (non inscrit sur la Liste), allié d'Al-Qaida, ont été actifs, et leur allégeance à l'action mondiale d'Al-Qaida est restée intacte. Plusieurs cellules de ce groupe se sont prépositionnées dans le sud du pays.
6. Les cellules de l'EIIL (Daech) sont restées actives dans toute la République arabe syrienne. Certaines de leurs attaques ont visé les forces de sécurité, en particulier dans le nord-est. L'EIIL (Daech) a tenté de provoquer des tensions sectaires afin d'affaiblir le Gouvernement. Le Président de la République arabe syrienne, Ahmad Al-Sharaa, a également été une cible de premier plan.
7. L'EIIL (Daech) a montré un intérêt croissant pour certaines régions d'Afrique. En outre, après la mort d'Abu Khadija en mars 2025, Abu Bakr ibn Muhammad ibn Ali al-Mainuki (non inscrit sur la Liste), chef du bureau régional Al-Fourqan (Afrique de l'Ouest), aurait assumé un rôle plus important au sein du commandement mondial du groupe, certains suggérant qu'il était peut-être devenu chef de la direction générale des provinces de l'EIIL (Daech).
8. Abdul Qadir Mumin (non inscrit sur la Liste), chef du bureau Karrar et considéré par certains États Membres comme le chef de l'EIIL (Daech), a été isolé du fait de la forte pression antiterroriste exercée par les autorités somaliennes.
9. L'EIIL (Daech) a étendu sa campagne de propagande relative aux attaques perpétrées au Mozambique (voir annexe).
10. En Asie centrale et en Asie du Sud, la présence de groupes terroristes en Afghanistan est restée source de préoccupation. Les attaques perpétrées par Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP), basé en Afghanistan, se sont multipliées au Pakistan, ce qui a conduit à des affrontements militaires. Les relations entre les pays de la région sont

restées fragiles. L'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K, QDe.161) a subi une pression antiterroriste constante tout en conservant une capacité puissante et l'intention de mener des opérations extérieures.

11. L'EIIL (Daech) et Al-Qaida ont tous deux continué à renforcer leurs cybercapacités, notamment en incitant des spécialistes de la question à rejoindre leurs rangs. En août, le Cyber Jihad Movement, un groupe de pirates informatiques bien établi, a prêté allégeance à Sayf al-Adl, renforçant sans doute de ce fait les cybercapacités d'Al-Qaida.

12. Enfin, une augmentation notable de l'utilisation des nouvelles technologies a été constatée. Les groupes terroristes ont tiré parti des systèmes commerciaux de communication par satellite, qui leur ont permis de communiquer à faible coût, rapidement et de manière relativement sûre dans les zones reculées. Ils ont également fait preuve d'une plus grande maîtrise dans l'utilisation de l'intelligence artificielle, qu'ils ont principalement mise au service de leur propagande, se montrant de plus en plus habiles pour ce qui était d'intégrer sans trace des outils d'intelligence artificielle et des effets visuels dans leurs messages de radicalisation et de recrutement. Bien qu'elle ne change pas radicalement la capacité de ces groupes, cette tendance représente un défi croissant pour l'action internationale de lutte contre le terrorisme.

II. Évolution de la situation régionale

A. Afrique

Afrique de l'Ouest

13. Le terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel est resté une préoccupation majeure pour les États Membres, les affiliés d'Al-Qaida et de l'EIIL (Daech) ayant réalisé des gains importants. JNIM a perpétré plusieurs attentats, dont la portée géographique s'est élargie. Le groupe est resté actif au Burkina Faso, au Mali et au Niger, et a continué d'étendre ses opérations vers le sud, en direction des États côtiers et du nord-ouest du Nigéria.

14. Les États Membres ont signalé des changements parmi les dirigeants de JNIM. Abderrahmane Talha, également connu sous le nom d'Abou Talha al-Libi, chef de l'émirat de Tombouctou, a été remplacé par Dunam Degheri, également connu sous le nom d'Abderrahmane El-Djazairi (aucun des deux n'est inscrit sur la Liste). Les États Membres ont également constaté que le groupe avait un nouveau chef des médias, Abu Sufyan al-Muhajir (non inscrit sur la Liste), entré en fonction en novembre 2024. Sekou Muslimu¹ (non inscrit sur la Liste), national du Burkina Faso et haut dirigeant de JNIM au Burkina Faso, a été nommé chef de JNIM dans l'est du pays, et chargé d'étendre la présence du groupe au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Niger et au Togo, tandis que Sheikh Albani (non inscrit sur la Liste) a été nommé émir pour le Bénin.

15. Au Mali, JNIM a concentré ses activités dans le nord et le centre du pays, ainsi que dans la région de l'ouest, cette dernière émergeant comme un nouveau front. Démontrant sa capacité à lancer des attaques coordonnées à grande échelle sur plusieurs fronts, le groupe a étendu ses opérations – au-delà des cibles militaires – pour atteindre des objectifs économiques, notamment en attaquant des sites miniers et des installations industrielles exploitées par des investisseurs étrangers et en menant des

¹ Voir S/2022/547, par. 27.

opérations d'enlèvement contre rançon et des attaques sur des itinéraires logistiques stratégiques essentiels.

16. En août, JNIM a mobilisé des combattants le long d'autoroutes en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Mauritanie et au Sénégal en vue de bloquer l'approvisionnement en carburant de Bamako. Mis en œuvre à partir de septembre, ce blocus a consisté à prendre systématiquement pour cible des convois de carburant en provenance des pays voisins, à détruire des centaines de camions-citernes et à perturber le transport de carburant vers Bamako, l'objectif étant d'exercer une pression économique sur le Gouvernement malien. Fin octobre, les forces de sécurité maliennes se sont attaquées à des positions de JNIM, tuant plusieurs combattants, dont Ridwan al-Ansari (non inscrit sur la Liste), un proche collaborateur d'Iyad Ag Ghali (QDi.316), à proximité d'une forêt de la Boucle de Baoulé, à l'ouest de Bamako. À la mi-novembre, un autre grand dirigeant de JNIM, Abou Salam Oumarou (non inscrit sur la Liste), a été tué à Soumphi, dans la région de Tombouctou, au cours d'une opération des Forces armées maliennes.

17. Malgré la pression exercée sur Bamako, les États Membres ont estimé qu'il était peu probable que JNIM envahisse rapidement la ville, car ce dernier n'avait pas la capacité de l'occuper. Cependant, il est probable que le groupe continue de bloquer l'approvisionnement en carburant pour tenter de forcer le Gouvernement malien à négocier.

18. JNIM a multiplié les enlèvements contre rançon visant des nationaux étrangers. Plus d'une vingtaine d'étrangers ont été enlevés à proximité de Bamako et dans le sud du Mali, pour lesquels des rançons importantes ont parfois été versées. Ces sommes sont venues remplir les caisses du groupe et l'ont encouragé à considérer les enlèvements comme une méthode efficace de collecte de revenus, les nationaux étrangers constituant des cibles privilégiées à cet égard.

19. Au Burkina Faso, JNIM a intensifié ses activités dans les régions du Sahel, de l'est et du centre-nord, s'en prenant principalement aux civils et aux forces de sécurité. Au mois d'août, le groupe a mené une attaque majeure dans la ville de Barsalogo, éliminant plusieurs personnes qu'il suspectait de collaborer avec le Gouvernement. Les États Membres ont signalé qu'en septembre, le rythme des attaques perpétrées par JNIM au Burkina Faso avait diminué, les combattants du groupe ayant été déployés au Mali pour soutenir sa tentative de blocus.

20. JNIM a maintenu une présence moins importante au Niger qu'au Mali ou au Burkina Faso, la plupart de ses activités ayant été conduites dans les régions de Tillabéri et de Tahoua. Axées sur l'établissement de voies d'approvisionnement en armes, munitions et véhicules, les opérations du groupe dans le nord-ouest du Niger ont été dirigées par El Hadj Osmane Baidiri Ould Mohamed, également connu sous le nom d'Abou Ghosmane (non inscrit sur la Liste).

21. Au Bénin, Katiba Hanifa (non inscrit sur la Liste), un groupe affilié à JNIM, a été particulièrement actif dans les départements de l'Alibori, du Borgou et de l'Atacora, dans le nord du pays, où il a pris pour cible des membres des forces de sécurité en patrouille et des postes de sécurité, et intimidé ou enlevé des villageois. JNIM a revendiqué sa première attaque sur le sol nigérian à la fin du mois d'octobre 2025, qui a entraîné la mort d'un soldat dans l'État de Kwara, à proximité de la frontière avec le Bénin. Les États Membres ont estimé que cette attaque était opportuniste, ce qui n'a pas empêché JNIM d'en tirer parti pour projeter une image d'expansion : en effet, cet attentat s'est produit après la diffusion d'une vidéo de propagande dans laquelle le groupe avait signalé sa présence dans le pays.

22. L'État islamique du Grand Sahara (EIGS, QDe.163) était moins présent au Mali au cours de la période considérée, mais est resté actif au Niger, sa principale zone

d'opérations. De moindre envergure, les attaques qu'il a menées ont aussi été asymétriques, prenant pour cible les forces de sécurité et des civils. Au Niger, le groupe a mené des activités soutenues dans les régions de Tillabéri, de Tahoua et de Dosso ; au Mali, il a perpétré des attaques dans les régions de Ménaka et de Tessit. Entre août et octobre, l'EIGS et JNIM se sont affrontés dans la province de Yagha (Burkina Faso), à Tillabéri et à Ménaka, où ils se sont disputé le contrôle du territoire. Ces affrontements ont marqué la fin de la détente convenue entre les deux groupes au début de 2025. Le groupe Lakurawa² a continué de jouer un rôle décisif dans les projets d'expansion de l'EIGS dans le nord-ouest du Nigéria, région dans laquelle il s'est visiblement implanté, multipliant les prélèvements illégaux de taxes et se livrant au vol de bétail et à des attaques contre les forces de sécurité.

23. Dans le bassin du lac Tchad, le groupe « Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest » (ISWAP, QDe.162) a gagné en influence du fait de l'intensification des opérations de lutte antiterroriste qui ont affaibli d'autres branches de l'EIIL (Daech) au Moyen-Orient et en Somalie. Par ailleurs, plusieurs changements importants ont été observés dans sa structure de commandement. Les États Membres ont signalé la promotion du chef du bureau Al-Fourqan de l'EIIL (Daech), Abu Bakr ibn Muhammad ibn Ali al Mainuki (non inscrit sur la Liste), désormais membre du noyau dirigeant de l'EIIL (Daech), certains suggérant qu'il aurait remplacé Abu Khadija à la tête de la direction générale des provinces de l'EIIL (Daech). Ba'a Shuwa, également connu sous le nom d'Abu Musa al-Mangawi (non inscrit sur la Liste), serait actuellement à la tête d'ISWAP. Certains États Membres ont confirmé la mort, en avril 2023, d'Abu Musab al-Barnawi (non inscrit sur la Liste), d'autres maintenant que ce dernier était en vie et continuait à superviser les opérations médiatiques d'ISWAP et la coordination des affiliés de l'EIIL (Daech).

24. ISWAP a multiplié ses opérations dans l'État de Borno, s'en est pris à des installations de sécurité dans le nord-est du Nigéria et s'est livré à des actes localisés de violence et d'extorsion dans les régions de l'Extrême-Nord du Cameroun et de Diffa au Niger, ainsi que dans la province du Lac au Tchad, certaines de ses cellules étant restées actives dans les États de Kogi, de Zamfara, de Sokoto et de Katsina au Nigéria. Plusieurs États Membres ont fait observer que le groupe avait mené plus de 500 attaques entre janvier et octobre, sept attaques de drones ayant été enregistrées au cours de la même période contre une seule en 2024, ce qui témoigne d'une capacité opérationnelle accrue.

25. Afin de renforcer son contrôle dans le nord-est du Nigéria, ISWAP a regroupé ses positions dans le centre et le sud du Borno en août, renforçant ses bases à Gargash et à Sambisa. Une centaine de combattants supplémentaires ont été déployés dans chaque camp après avoir reçu un entraînement spécialisé dans les camps de Kingarwa et de Toumbouma. En septembre, la Choura du groupe a élevé la base de Sambisa au rang de wilaya, à la tête de laquelle a été installé un wali.

26. Les États Membres n'ont constaté aucun changement significatif au sein de Jamaatou Ahl es-Sunna lid-Daawaati wal-Jihad (Boko Haram, QDe.138). Bien que le groupe n'ait revendiqué aucune allégeance régionale ou internationale, il est resté actif dans le bassin du lac Tchad, notamment dans le nord-est du Nigéria, dans l'Extrême-Nord du Cameroun et dans la région de Diffa au Niger, ainsi que dans certaines régions du Tchad. Les États Membres ont indiqué qu'Ibrahim Mahamadu, également connu sous le nom de Bakura Modu (non inscrit sur la Liste), dont on pensait qu'il avait été tué à la mi-août 2025 lors d'une opération ciblée menée sur l'île de Shilawa, dans la région de Diffa, pourrait être encore en vie. La faction Bakura Modu a été active à Diffa et dans l'État de Borno, prenant pour cible des civils, les forces militaires et le groupe rival ISWAP. L'effondrement de la détente entre les deux

² Lakurawa signifie « recrues » en haoussa, mais désigne également un groupe affilié à l'EIGS.

groupes a été suivi d'un affrontement pour le contrôle du territoire à la fin de l'année 2025, qui a entraîné de lourdes pertes dans les deux camps. Au Cameroun, la faction Aliyu Ngulde, basée dans les monts Mandara et aux environs de Ngoshe, dans la zone d'administration locale de Gwoza, a principalement procédé à des raids transfrontières et à des enlèvements. Le nombre d'enlèvements contre rançon a considérablement augmenté, signe que Boko Haram se tourne vers des formes de financement plus rentables et plus durables.

27. Les États Membres ont fait part de la résurgence d'Ansarul Muslimina fi Biladis Sudan (Ansarou, QDe.142) au Nigéria, qui a notamment établi des bases dans les États de Kwara et de Niger et collaboré avec Katiba Hanifa, groupe affilié de JNIM. Les opérations antiterroristes menées par les forces de sécurité nigérianes à la mi-2025 ont conduit à l'arrestation de deux dirigeants : Muhammad Usman Muhammad (également connu sous les noms d'Abu Bara'a et d'Abas Mukhtar, non inscrit sur la Liste), le chef d'Ansarou, et Mallam Mamuda (également connu sous le nom de Mahmud al-Nigeri, non inscrit sur la Liste), adjoint d'Abu Bara'a et chef d'une faction connue sous le nom de groupe Muhamuda. Ces arrestations ont perturbé les opérations d'Ansarou, qui n'a pas encore annoncé le nom du successeur d'Abu Bara'a, bien qu'il ait maintenu des cellules actives dans le centre-nord et le nord-ouest du Nigéria.

Afrique centrale et Afrique australie

28. En République démocratique du Congo, les Forces démocratiques alliées (ADF, CDe.001) ont posé une menace importante dans la région. L'instabilité créée par l'occupation des villes principales par le Mouvement du 23 mars (M23) a détourné la campagne de pression militaire menée par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans les zones investies par les ADF, ce qui a eu pour effet de mettre à rude épreuve les ressources consacrées à la sécurité. Bien que les activités du M23 aient restreint le champ d'action des ADF, ces dernières ont joui d'une liberté totale dans leur zone d'opérations.

29. Les ADF compteraient 2 000 membres, familles et personnes à charge comprises, ainsi que 600 à 700 combattants. Leur chef, Musa Baluku (inscrit sur la Liste sous le nom de Seka Baluku, CDi.036), se trouve dans le camp de Medina, désormais situé dans le parc national d'Epulu, dans le territoire de Mambasa (province de l'Ituri). Meddie Nkalubo (inscrit sur la Liste sous le nom de Mohamed Ali Nkalubo, CDi.042) se déplace, pour l'essentiel, avec Baluku, tandis que d'autres commandants de premier plan opèrent dans les territoires de Beni, de Lubero et d'Irumu. Le nombre de décès parmi les civils a considérablement augmenté, les ADF en ayant tué plus de 500 depuis le mois de juin.

30. Abu Waqas, également connu sous le nom d'Abwakasi (inscrit sous le nom d'Ahmad Mahmood Hassan, CDi.040), se trouve dans le secteur de Bapere, dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu), où il agit sans entrave, 300 décès lui ayant été attribués depuis juin 2025 à Lubero et dans ses environs. Ses attaques les plus importantes comprennent le massacre de l'église d'Oicha, qui a coûté la vie à 50 fidèles, ainsi que le massacre de 70 personnes lors de funérailles dans le village de Ntuyo, dans le territoire de Lubero, perpétrés en août et en septembre, respectivement.

31. Les États Membres ont indiqué ne pas avoir observé de mouvements de combattants terroristes étrangers dans la région, vers ou depuis les zones contrôlées par les ADF, ni d'un groupe à l'autre, ce qu'ils ont attribué à la situation de sécurité, fragilisée par les activités du M23. Il a été estimé que les ADF, pour l'essentiel, s'autofinançaient, celles-ci ne recevant actuellement que peu de financements extérieurs. Elles ont néanmoins fait preuve de résilience, grâce notamment à

l’extorsion des petites industries locales présentes sur leur territoire et à leur adaptation aux nouvelles technologies.

32. Selon les États Membres, le fait que les ADF ont pleinement accès à des systèmes privés et autonomes de communication par satellite constitue une menace accrue, car ces systèmes permettent à celles-ci de renforcer leur puissance et leurs capacités. L’amélioration de cet accès et de la connectivité des ADF leur a permis d’envoyer instantanément un grand nombre de supports de propagande à la structure centrale du média de l’EIIL (Daech) pour publication. En outre, en ce qui concerne l’utilisation accrue des cryptomonnaies par les ADF, les États Membres ont fait savoir que grâce à la liaison satellitaire, le groupe était désormais en mesure de convertir ces cryptomonnaies en fonds utilisables dans les applications d’argent mobile et les portefeuilles mobiles même lorsqu’il se trouvait en pleine brousse, autrement dit généralement hors de portée des antennes-relais conventionnelles.

33. Dans la province de Cabo Delgado (Mozambique), la force opérationnelle d’Ahl-al-Sunna wal Jama’ā (ASWJ, non inscrit sur la Liste) est tombée entre 250 et 350 combattants, aucune nouvelle recrue n’ayant rejoint ses rangs au cours de la période couverte par le rapport. La direction du groupe est restée inchangée, Suleimane Nguvu (Tanzanien, non inscrit sur la Liste) – auparavant responsable du recrutement d’agents en République démocratique du Congo et en Somalie et de la gestion des réseaux de facilitation en République-Unie de Tanzanie – jouant un rôle de plus en plus stratégique en sa qualité de facilitateur des communications. Selon les États Membres, des commandants d’opérations ont été déployés pour diriger différents districts et camps, agissant de manière semi-autonome dans le cadre d’une structure de direction horizontale.

34. Ahl-al-Sunna wal Jama’ā continue de se montrer résilient et mène régulièrement des attaques de faible intensité. Les mois de juin à septembre ont été caractérisés par une augmentation des barrages routiers, des extorsions, des enlèvements contre rançon et de pillages visant la population civile, ASWJ étant sous pression pour financer ses opérations. Les attaques perpétrées contre des civils et les forces de sécurité se sont multipliées à partir de septembre, entraînant la mort d’une trentaine de personnes chaque mois. ASWJ s’est scindé en des groupes plus petits, lesquels se sont répartis sur un territoire plus vaste allant de Macomia à Chiure, ce qui a entraîné le déplacement massif de 52 000 personnes. Un des groupes s’est installé à Nampula, où il a mené des activités soutenues, dont de multiples attaques ayant été à l’origine du déplacement de 60 000 personnes à la mi-novembre. Le groupe a également été très actif dans différentes zones minières de Montepuez. Au cours des derniers mois, ses activités se sont concentrées autour de Mocimboa da Praia, de Macomia, de Quissanga, de Muidumbe, de Montepuez et de Nampula – une zone d’opérations bien plus étendue qu’auparavant, que les États Membres ont estimée être une réaction aux opérations de lutte contre le terrorisme menées dans les bastions d’ASWJ.

Afrique de l’Est

35. La menace que représente l’EIIL (Daech) en Somalie a considérablement diminué grâce à l’action continue de lutte contre le terrorisme déployée par les forces de sécurité (opération Hilaac) en collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux. Les États Membres ont estimé que l’EIIL en Somalie comptait aujourd’hui environ 200 à 300 combattants, ce qui tient au fait qu’un grand nombre d’entre eux a été tué, que plus de 180 ont été arrêtés et que les combattants locaux ont réintégrés leurs clans. Les États Membres de la région ont fait savoir que des combattants terroristes étrangers arabes s’étaient déplacés du Puntland vers le Yémen via le golfe d’Aden. Les mouvements de combattants terroristes étrangers de la région vers le Puntland ont été considérablement limités en raison de l’intensification des

opérations de sécurité et du renforcement des mesures de sécurité aux frontières régionales.

36. Des États Membres ont estimé qu'en Somalie, Abdul Qadir Mumin (non inscrit sur la Liste) était toujours chef du bureau Karrar et responsable des opérations de l'EIIL (Daech) en Somalie aux côtés de son adjoint, Abdurahman Fahiyé (non inscrit sur la Liste). Mumin se cacheraient dans les montagnes de Cal Miskaat avec Fahiyé, qui a continué de donner des conseils opérationnels au groupe. Bien que la menace ait été récemment atténuée du fait des opérations de lutte antiterroriste, l'EIIL (Daech) en Somalie s'est montré très résilient, privilégiant les cellules mobiles afin d'éviter l'effondrement territorial. Le groupe s'est appuyé sur des sanctuaires profonds, des grottes et des routes de contrebande pour résister à la pression, le terrain montagneux de Cal Miskaat et sa proximité avec des routes côtières permettant aux combattants d'échapper à la détection et de se regrouper facilement.

37. La capacité de collecte de recettes de l'EIIL (Daech) en Somalie s'est dégradée, le groupe ayant eu peu de marge de manœuvre pour générer des revenus. Il a néanmoins continué de tirer des revenus de ses activités, mais le grand renforcement de la sécurité des ports de Boosaaso, de Qandala et de Baad l'a empêché de lever des fonds dans ces régions. L'accès à des fonds résiduels a permis au groupe de se maintenir malgré ses difficultés opérationnelles.

38. Les Chabab ont mené l'essentiel de leurs attaques sur le territoire somalien et à la frontière du Kenya, en prenant principalement pour cible les forces de sécurité. Les États Membres ont indiqué que les Chabab avaient ralenti leur offensive sur Mogadiscio en juillet afin de privilégier la conduite accrue d'activités à Hirchébéli, dans le Bas-Djouba et dans la région de Galmudug – ce qui constitue une résurgence majeure de leur présence dans le centre de la Somalie. La Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM) et les forces de sécurité somaliennes ont repris et défendu certaines villes stratégiques près de Mogadiscio. À Mogadiscio, les attaques perpétrées par les Chabab ont principalement visé des installations de sécurité et des responsables gouvernementaux, l'académie militaire Jaalle Siyaad de l'Armée nationale somalienne ayant été notamment prise pour cible en juillet, de même que la prison Godka Jilaow en octobre et le centre d'entraînement General Dhagabadan en décembre, ce qui indique que les cibles militaires priment désormais sur les attaques de grande envergure contre des civils.

39. Les Chabab n'ont toujours pas annoncé officiellement le remplacement de Mohammed Mohamud Mire (SOi.024), chef des affaires internes du groupe, tué en décembre 2024. Selon les États Membres, une telle annonce était peu probable, les dirigeants des Chabab étant de plus en plus pris pour cibles par les forces de sécurité dans le Bas-Djouba. Les hauts dirigeants des Chabab ont quitté Jilib, dans le Moyen-Djouba, pour éviter ces attaques. En septembre, Mahad Karate (SOi.020) est parti de Jilib pour se rendre à Hoja Wajeer. À peu près au même moment, la station de radio des Chabab, Radio Andalus, a été transférée de Jilib à Bu'aale, dans le Moyen-Djouba. Les États Membres ont signalé qu'en octobre, Mahmoud Abdi Hamud, également connu sous le nom de Jaafar Gurey (non inscrit sur la Liste), haut responsable des Chabab et proche collaborateur d'Ahmed Diriye (SOi.014), aurait été tué lors d'une frappe aérienne à Bu'aale.

40. Les Chabab ont continué d'entretenir des relations avec d'autres groupes, dans la droite ligne de l'appel d'Al-Qaida à la collaboration entre affiliés et aux alliances pragmatiques. Les États Membres ont indiqué que même si l'appui financier apporté par les Chabab à AQPA avait diminué, les deux groupes continuaient de collaborer dans le domaine des opérations médiatiques (voir annexe). En outre, selon eux, les Chabab ont maintenu une collaboration limitée avec les houthistes, dont il a été estimé qu'elle était de nature transactionnelle et axée sur la formation et l'acquisition d'armes.

Afrique du Nord

41. La menace posée par l'EIIL (Daech) et Al-Qaida en Afrique du Nord a continué d'être considérablement atténuée par les opérations de lutte contre le terrorisme. Cette pression n'empêche pas pour autant des acteurs isolés de commettre des attaques inspirées par l'EIIL (Daech), lesquelles sont considérées comme la plus grave menace dans la région. Les États Membres de la région ont constaté une montée de la radicalisation des mineurs.

42. Bien qu'aucun retour à grande échelle n'ait été constaté au cours de la période considérée, les États Membres de la région ont souligné que les combattants terroristes étrangers nord-africains les plus chevronnés qui s'étaient rendus en République arabe syrienne restaient une menace importante car ils pouvaient retourner dans leur pays clandestinement (éventuellement accompagnés d'enfants radicalisés), ou se rendre dans d'autres zones de conflit.

43. Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI, QDe.014) est resté présent dans le sud de l'Algérie, l'ouest de la Tunisie et le sud-ouest de la Libye, ses effectifs ayant été estimés à 200 combattants.

44. En Algérie, AQMI a continué de subir la pression des opérations de lutte antiterroriste. Ses dirigeants ont maintenu des liens étroits avec JNIM et assisté aux principales réunions des dirigeants du groupe. Dans le cadre de ses efforts de restructuration, AQMI a déplacé l'essentiel de sa présence et de ses activités de l'Algérie vers le nord du Mali. En septembre, les autorités algériennes ont démantelé une cellule à Tébessa, près de la frontière tunisienne, ce qui a entraîné la mort de six militants et permis la saisie d'armes et de matériel militaire.

45. Joud el-Khilafa en Tunisie (JAK-T, QDe.167), qui compte une vingtaine de combattants, est resté inactif sur le plan opérationnel. Plusieurs cellules associées à l'EIIL (Daech) ont également été démantelées. L'EIIL (Daech) s'est tourné vers le recrutement en ligne, en particulier de mineurs, ce qui lui a permis de recruter plus de 30 jeunes au cours de l'année.

46. Au Maroc, des arrestations récentes ont montré que la menace était principalement due à l'exposition à des contenus terroristes en ligne et à l'aspiration à se rendre dans des zones de conflit, en particulier dans la région sahéro-saharienne. Les autorités ont déjoué quatre complots au cours de la période considérée, notamment en procédant à l'arrestation d'une étudiante de 21 ans associée à l'EIIL qui s'était procuré du matériel pour fabriquer des bombes et des substances toxiques, vraisemblablement dans le but de commettre un attentat contre un site religieux à Rabat.

47. En Libye, le sud du pays est resté un milieu permissif pour le trafic et l'acquisition d'armes, ce qui a principalement profité à Al-Qaida, l'organisation ayant collaboré de manière opportuniste avec des réseaux criminels organisés. AQMI compte une cinquantaine de combattants dans la région.

48. Au cours de la période considérée, les services de renseignement libyens ont démantelé au moins quatre cellules de facilitation de l'État islamique en Libye (QDe.165) impliquées dans le financement du terrorisme, le trafic de migrants et de combattants et les opérations médiatiques. Ces cellules entretenaient des liens avec l'Europe, l'Iraq, la République arabe syrienne, le Sahel et l'Afrique de l'Est. L'une d'entre elles organisait le déplacement de membres de l'EIIL (Daech) de l'Europe vers la Libye, puis vers le Sahel et la Somalie. Une autre, démantelée en octobre, s'occupait principalement de la production de contenus médiatiques et de la diffusion de contenus de propagande sur TikTok et Facebook. La troisième, démantelée en novembre, était chargée d'appuyer la logistique en se livrant à la contrebande et au blanchiment d'argent et en planifiant des opérations au Soudan. Enfin, la quatrième, spécialisée dans le trafic de migrants, facilitait les mouvements transfrontaliers

effectués par l'EIIL (Daech) sous les ordres de dirigeants extérieurs de l'EIIL (Daech), et contribuait à l'expansion en Libye de cellules dormantes.

49. En Égypte, les activités terroristes ont continué d'être entravées par les initiatives de développement menées par le Gouvernement dans le nord du Sinaï, ainsi que par le renforcement des mesures de sécurité. Ansar Beit el-Maqdes (non inscrit sur la Liste) est resté inactif, la plupart de ses principaux combattants ayant été éliminés.

B. Iraq, République arabe syrienne et Levant

50. Un an après l'effondrement du gouvernement de Bashar al-Assad, la situation de sécurité reste fragile en République arabe syrienne. Les groupes affiliés à l'EIIL (Daech) et à Al-Qaida ont continué de tirer parti des troubles, des divisions sectaires et de la faiblesse du contrôle de l'État dans le pays pour se regrouper et mener des attaques. Malgré cela, le Gouvernement de la République arabe syrienne a réalisé certains progrès dans la stabilisation du pays et la lutte contre l'EIIL (Daech), notamment en procédant à l'arrestation d'au moins 278 suspects liés à l'EIIL (Daech), en déjouant 45 projets d'attentats, en démantelant 23 cellules terroristes et en saisissant des armes et des explosifs. Certaines de ces initiatives ont été menées en partenariat avec plusieurs États Membres.

51. Le 10 novembre, le Gouvernement a rejoint la Coalition internationale contre Daech, suscitant les critiques de certains groupes armés, qui l'ont accusé de trahison. Le 6 novembre, le Conseil de sécurité avait adopté la résolution [2799 \(2025\)](#), par laquelle il radiait le Président Ahmed al-Sharaa et le Ministre de l'intérieur Anas Khattab de la liste relative aux sanctions tenue par le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés.

52. Pendant cette période de transition, le Gouvernement de la République arabe syrienne s'est heurté à des problèmes de sécurité et de fragmentation interne, notamment pour ce qui était de mettre en place une structure militaire unifiée regroupant des combattants terroristes étrangers et diverses factions armées (dont certaines ne relevaient pas de l'autorité de l'État), d'empêcher l'infiltration de terroristes dans les forces de sécurité et d'exercer un contrôle effectif sur le territoire.

53. En 2025, cinq tentatives d'assassinat visant le Président, le Ministre de l'intérieur et le Ministre des affaires étrangères et des expatriés ont été déjouées. Le Président a été pris pour cible à Alep et à Deraa par Saraya Ansar al-Sunna (non inscrit sur la Liste), un groupe considéré comme une façade permettant à l'EIIL (Daech) de nier toute implication et d'améliorer ses capacités opérationnelles. Saraya Ansar al-Sunna est composé de 5 à 12 cellules décentralisées, qui prennent principalement pour cible les minorités syriennes. Il comprend des membres de l'EIIL (Daech), d'anciens membres de Hourras el-Din (non inscrit sur la Liste) et d'autres factions armées.

54. Les effectifs de l'EIIL (Daech) se sont maintenus à 3 000 combattants dans l'ensemble de la région syro-iraquienne, la majorité d'entre eux se trouvant en République arabe syrienne. La Badiyé est restée importante sur le plan stratégique mais a cessé de servir de bastion principal à l'EIIL (Daech). Ce dernier a mis en place des réseaux dans toutes les provinces syriennes, implantant des cellules dormantes dans les centres urbains, y compris à Damas. Il a également dissimulé l'ampleur de ses opérations en évitant de revendiquer bon nombre de ses attentats. Les États Membres lui ont attribué au moins 129 attentats entre juin et novembre, perpétrés principalement à l'aide d'engins explosifs improvisés, dont des véhicules piégés, ou prenant la forme d'assassinats et d'embuscades. La plupart de ces attaques ont eu lieu

à Deir el-Zor. Près de 70 % des attentats commis dans le pays ont visé les Forces démocratiques syriennes. À partir de fin novembre, l'EIIL (Daech) a étendu ses attaques à Edleb et à Alep, où il a pris pour cible des forces militaires syriennes.

55. Les États Membres ont signalé que l'EIIL (Daech) avait infiltré les structures de sécurité nouvellement créées, en particulier aux échelons inférieurs et intermédiaires. Le groupe s'est également approprié le logo de l'armée et ses uniformes afin de se faire passer pour des membres de forces étatiques. L'auteur de l'attaque perpétrée le 13 décembre près de Palmyre, qui avait coûté la vie à deux soldats américains et à un civil, était un membre nouvellement recruté des forces de sécurité syriennes qui aurait eu des liens avec l'EIIL (Daech). Au moment de la rédaction du présent rapport, aucun groupe n'avait revendiqué l'attentat. L'EIIL (Daech) a également tiré parti de la présence de factions armées qui continuaient à utiliser ses drapeaux et insignes bien qu'elles fussent officiellement sous le commandement de l'armée syrienne.

56. L'EIIL (Daech) a mis sur pied un bataillon spécialisé dans les attaques complexes et de grande envergure. Le groupe s'est procuré des armes après la chute du gouvernement de Bashar al-Assad, notamment des missiles antichars, de l'artillerie, des systèmes antiaériens et des mortiers. Dans l'est du pays, ses cellules se sont procuré des drones et des composants connexes. Le groupe a continué de recruter des éléments radicaux issus de factions dissoutes. Selon certaines informations, des combattants terroristes étrangers déserteurs se seraient rendus dans un camp de l'EIIL (Daech) à l'ouest de Deir el-Zor, où ils auraient été intégrés dans des bataillons de combat. L'EIIL (Daech) s'est également employé à faire libérer ses combattants détenus dans des prisons contrôlées par les Forces démocratiques syriennes. En novembre, une tentative d'évasion de la prison de Ghoueïran, située à Hassaké, a été déjouée.

57. Plusieurs États Membres ont estimé que Hay'at Tahrir el-Cham (HTS, QDe.137), toujours en cours d'intégration, était en voie d'être absorbé par les nouvelles structures militaires et gouvernementales syriennes. Un État Membre a indiqué qu'environ 85 % des membres des groupes armés basés dans le nord qui avaient participé à l'opération ayant renversé le gouvernement de Bashar al-Assad avaient rejoint ces nouvelles structures.

58. Le retard pris dans la mise en œuvre de l'accord conclu le 10 mars entre le Gouvernement et les Forces démocratiques syriennes a exacerbé les tensions dans le nord et le nord-est, offrant des opportunités à l'EIIL (Daech) et à d'autres acteurs armés. Dans le sud, les violences qui ont éclaté en juillet à Soueïda ont mis en évidence les difficultés rencontrées pour contenir les éléments radicaux composant les rangs des forces de sécurité, y compris les combattants terroristes étrangers, et pour consolider le contrôle de l'État sur le territoire. Certains des éléments déployés étaient des combattants terroristes étrangers opérant au sein d'unités ayant une expérience limitée des structures de commandement centralisées.

59. Même si aucun déplacement systématique ou massif de combattants terroristes étrangers vers ou depuis la République arabe syrienne n'a été constaté, les États Membres demeurent préoccupés par la possibilité que des combattants partent notamment d'Asie centrale pour rejoindre l'Afghanistan ou l'Afrique. En juin, le Gouvernement a mis en œuvre un plan visant à intégrer au moins 3 500 étrangers dans les forces armées nouvellement formées, notamment en créant à Edleb une 84^e division composée de six brigades. Certains États Membres ont averti que cette intégration pourrait se heurter à des obstacles, en raison des idéologies extrémistes de certains combattants étrangers, de leur loyauté envers différentes structures de commandement, des défis liés à leur redéploiement et de la résistance de la société à leur intégration. De surcroît, certaines factions étrangères continuaient d'opérer de manière autonome. L'EIIL (Daech) a exhorté ces combattants à rejoindre ses rangs en

République arabe syrienne, mais seuls quelques cas isolés semblent avoir répondu à cet appel.

60. En République arabe syrienne, le Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan (ETIM/TIP, QDe.088) compte parmi les plus importants groupes de combattants terroristes étrangers intégrés au Ministère syrien de la défense. Ses membres y ont suivi, en tant qu'employés, un entraînement visant à améliorer leurs compétences militaires. Cependant, ils ont continué à recruter au sein des communautés ouïghoures d'un pays voisin. Un État Membre a signalé que l'ETIM/TIP avait accueilli plusieurs groupes de militants ouïghours provenant du nord-est du pays et du camp de Hol. Abdulaziz Dawood (également connu sous le nom de Zahid, non inscrit sur la Liste), commandant de la 84^e division de l'armée syrienne, a prononcé un discours à l'occasion du seizième anniversaire des attentats commis le 5 juillet 2009 dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang (Chine), dans lequel il a déclaré que le Gouvernement chinois était toujours dans la ligne de mire de l'ETIM/TIP et exhorté ses partisans à se battre pour la « libération du Turkestan oriental ».

61. Dans le cadre d'une campagne plus large visant à maîtriser les combattants terroristes étrangers, les forces syriennes ont arrêté Abu Islam al-Uzbaki (non inscrit sur la Liste) et Abu Dujanah al-Turkistani (non inscrit sur la Liste), ce qui a suscité la controverse chez quelques combattants. En octobre, des affrontements impliquant Katibat al-Ghoraba al-Faransiya [non inscrite sur la Liste, dirigée par Oumar Diaby (QDi.342)] ont éclaté. Par ailleurs, plus de dix membres d'Ansar al-Islam (QDe.098) suspectés de préparer un coup d'État contre le Président, M. al-Sharaa, ont été arrêtés à Edleb. Muhammad' Abd-al-Wahhab al-Ahmad (non inscrit sur la Liste), haut dirigeant chargé de la planification des attaques menées par Ansar al-Islam, a été tué en octobre lors d'une frappe aérienne menée par la Coalition internationale contre Daech.

62. La dissolution du groupe Hourras el-Din a continué d'être considérée comme superficielle. Toujours affilié à Al-Qaida, ce groupe, qui compte jusqu'à 1 000 combattants, a maintenu ses liens avec les dirigeants d'Al-Qaida et AQPA. Ses combattants ont joui d'une plus grande liberté de mouvement et adopté une structure clandestine et décentralisée, avec des cellules réparties dans toutes les provinces syriennes. Hourras el-Din a renforcé ses financements et acquis des armes supplémentaires, en partie grâce à Ansar al-Islam, et mis en place des réseaux dans le sud du pays en prévision de nouvelles incursions étrangères. Il se pourrait que certains de ses membres quittent la Syrie pour le Yémen ou l'Afrique. Un État Membre a signalé que l'une des filles de Sayf al-Adl se trouvait en République arabe syrienne.

63. En Iraq, l'EIIL (Daech) a continué de subir une pression antiterroriste soutenue, ce qui a limité sa capacité à mener des opérations à grande échelle. Cependant, le groupe a continué de constituer une menace pour la République arabe syrienne en tirant avantage de l'instabilité du pays tout en s'employant à reconstruire son réseau et à mener une insurrection de faible intensité. Il convient de noter qu'il n'a pas lancé d'attaques pendant les élections législatives de novembre. En revanche, il a mené des opérations peu sophistiquées et à faible impact dans les provinces d'Anbar, de Diyala et de Salaheddine, et conservé des positions dans les monts Hamrin et dans l'ouest de la province d'Anbar. En 2025, les attaques perpétrées par l'EIIL (Daech) en Iraq ont atteint leur niveau le plus bas jamais enregistré.

64. Certains États Membres ont estimé que l'EIIL (Daech) pâtissait toujours de la perte d'Abou Khadija. Après l'assassinat de ce dernier en mars, Jassim Khalaf Dawood al-Mazroui (également connu sous le nom d'Abu Abdul-Qader, non inscrit sur la Liste) a pris la tête du bureau Bilad al-Rafidayn, et Ahmed Zeidan Khalaf al-Ithawi (non inscrit sur la Liste) est devenu le nouveau wali d'Iraq. Ceux-ci s'emploient à

faire revivre la province iraquienne de l'EIIL (Daech) et à renforcer la coordination transfrontalière avec la République arabe syrienne. Une cinquantaine de combattants auraient traversé chaque mois la province d'Anbar, avec l'aide d'Abu Hikmat al-Nimrawi (non inscrit sur la Liste), qui, à la tête du réseau al-Ibrah, était chargé de faire passer des combattants et un appui logistique à travers la frontière irako-syrienne. Les mesures de sécurité mises en place aux frontières iraquienes ont peu à peu restreint ces mouvements.

65. Le commandement de l'EIIL (Daech) en Iraq s'est fragmenté, celui-ci ayant perdu quatre des neuf chefs de province et cinq des sept responsables de branche. Bien que des remplaçants furent disponibles, il était de plus en plus difficile d'attribuer des fonctions de haut niveau telles que celles de wali. La stratégie de recrutement du groupe a visé les personnes déplacées dans le camp de Hol et celles détenues dans des prisons syriennes et iraquienes, qu'il était prévu de mobiliser dès leur libération.

66. Les États Membres ont signalé l'existence de liens entre l'EIIL (Daech) en Iraq et en République arabe syrienne et ses affiliés africains. En août, les autorités iraquienes ont démantelé un réseau transnational composé d'agents iraquiens et syriens qui facilitaient le financement et le déplacement de combattants vers l'Afrique de l'Ouest. Cette opération, qui avait fait suite à l'arrestation d'une cellule logistique à Kirkouk, a conduit à l'arrestation de 10 autres personnes en Côte d'Ivoire, à Madagascar et au Togo, toutes associées à un haut responsable financier de l'EIIL (Daech) basé en Afrique.

67. Dans l'ensemble du Levant, les arrestations de personnes affiliées à l'EIIL (Daech) ou d'enfants radicalisés par sa propagande se poursuivent. Au cours de la période considérée, la Türkiye a arrêté plus de 215 personnes, dont l'étudiant de 16 ans responsable de l'attentat commis au commissariat de police d'Izmir en septembre.

C. Péninsule arabique

68. Les États Membres ont estimé que la menace posée par Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA, QDe.129) gagnait en ampleur, grâce à un financement accru et à une plus grande liberté d'action au Yémen. Si AQPA a privilégié les opérations nationales en menant des attaques sélectives et à fort impact, elle a néanmoins conservé sa capacité et son intention de mener des opérations à l'étranger. Le Yémen est également resté un couloir de transit pour les combattants qui se rendaient en Somalie. Il est possible qu'AQPA exploite les tensions ou les faiblesses de la coordination de la lutte contre le terrorisme, en particulier dans les régions du sud et de l'est, où il est le plus actif.

69. Le chef d'AQPA, Saad bin Atef al-Awlaki (non inscrit sur la Liste), était considéré comme un stratège qui misait largement sur les alliances tribales, allant jusqu'à enjoindre ses membres de participer aux coutumes tribales et de contracter des mariages avec des familles influentes. Il s'employait également à renforcer l'autonomie d'AQPA par rapport à la structure centrale d'Al-Qaida, à laquelle il faisait peu référence dans ses contenus de propagande.

70. Les effectifs du groupe ont été estimés entre 2 000 et 3 000 combattants, ceux-ci opérant principalement dans les régions reculées d'Abiyan, de Chaboua, de Mareb et d'Hadramout. Bien que des tensions internes – qui se sont illustrées par une campagne secrète d'assassinats – aient persisté, elles sont restées largement dissimulées au grand public. Un État Membre a également signalé la présence d'éléments d'AQPA de langue ourdou qui, bien qu'ils ne disposent pas actuellement de réseaux extérieurs,

pourraient devenir une menace si la situation de sécurité au Yémen venait à se détériorer.

71. La haute direction d'AQPA est restée stable, sa Choura étant composée d'Ibrahim al-Qosi (également connu sous le nom de Khubayb al-Sudani), d'Ibrahim al-Banna (également connu sous le nom d'Abu Ayman al-Masri) et d'Abdallah Al-Mubarak (aucun d'entre eux n'est inscrit sur la Liste). Proche de Sayf al-Adl, Al-Qosi a joué un double rôle, exerçant son influence tant sur AQPA que sur la structure médiatique centrale d'Al-Qaida. Les opérations de lutte contre le terrorisme ont entraîné la mort d'au moins six membres essentiels d'AQPA (aucun d'entre eux n'était inscrit sur la Liste) au cours de la période considérée, notamment Abdul Wasi' al-San'ani en août et Abu Muhammad Al-San'ani, chef de la sécurité à Mareb et adjoint d'al-Banna, à Wadi Obeida en novembre.

72. Malgré une pression militaire permanente, AQPA a continué de faire la preuve de ses capacités logistiques, menant désormais des opérations plus complexes. Entre juin et octobre, le groupe a perpétré au moins 14 attaques à Abiyan et Chaboua au moyen de tactiques de plus en plus sophistiquées, qui comprenaient l'utilisation de drones armés, des doubles attentats-suicides, l'emploi d'engins explosifs improvisés, de véhicules piégés et de fusils de précision à visée thermique, et des embuscades. L'attaque la plus notable a été l'attentat-suicide perpétré le 21 octobre contre un complexe gouvernemental à Abiyan, qui a révélé un niveau de coordination et de planification particulièrement avancé. Un précédent attentat-suicide avait eu lieu en août 2024.

73. La Choura aurait évoqué le lancement d'opérations extérieures, la création d'une cellule chargée des opérations maritimes et une formation à l'utilisation de bateaux sans équipage. Un État Membre a également indiqué qu'AQPA s'intéressait aux explosifs liquides.

74. AQPA a renforcé ses relations secrètes et pragmatiques avec les houthistes sur la base d'intérêts tactiques communs. Un État Membre a indiqué qu'en juin, les houthistes avaient communiqué avec AQPA, lui versant des paiements estimés à 250 000 rials saoudiens (environ 65 000 dollars) en récompense d'une attaque, et qu'en août, des éléments houthistes présents à Abiyan avaient participé à des activités de planification opérationnelle conjointe.

75. L'alliance entre AQPA et les Chabab est restée solide, s'inscrivant dans un réseau logistique et opérationnel plus large couvrant le golfe d'Aden. Un État Membre a signalé que des réunions s'étaient tenues en Somalie en octobre dans le but de former une unité conjointe composée de houthistes, de membres d'AQPA et des Chabab.

76. Pendant ce temps, les activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Yémen (QDe.166) sont restées marginales, celui-ci comptant une centaine de combattants et quelques cellules à Lahj, à Mareb et à Aden. Des personnalités médiatiques de l'EIIL (Daech) se trouvaient au Yémen pour coordonner leur action avec l'EIIL-Somalie. L'assassinat en avril d'Abu Zaid, ancien chef du bureau médiatique (diwan) de l'EIIL (Daech), a perturbé les opérations médiatiques de ce dernier. Abus Zaid était au cœur de la communication entre Abou Khadija et l'EIIL-Somalie.

D. Europe et Amériques

77. En Europe³ et en Amérique du Nord, des projets d'attentats relativement peu sophistiqués ont continué d'être fomentés mais déjoués, la plupart d'entre eux étant

³ Europe occidentale et Europe orientale.

le fait d'individus isolés ou ayant eu des contacts minimes avec des groupes terroristes à l'étranger.

78. Il a souvent été difficile d'attribuer sans équivoque les attaques à des groupes précis ou de décrire avec concision les motivations invoquées par les assaillants. Certaines attaques auraient été menées en réponse au conflit entre Gaza et Israël, ou liées à celui-ci. Dans de nombreux cas, cependant, la motivation idéologique était confuse ou peu claire.

79. Il a été d'autant plus difficile de dresser un tableau des menaces que certains acteurs criminels ont fait en sorte que leurs campagnes de désinformation soient attribuées au terrorisme. Par exemple, de fausses allégations selon lesquelles l'EIIL (Daech) aurait soutenu un des candidats à l'élection du maire de New York ont été largement diffusées sur les réseaux sociaux. Ces accusations se sont toutefois révélées faire partie d'une campagne de désinformation et n'avoir aucun lien avec le terrorisme.

80. Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le 2 octobre, trois personnes (dont l'assaillant) ont été tuées au cours d'une attaque perpétrée contre une synagogue à Manchester. L'agresseur a téléphoné aux autorités britanniques pendant l'attaque, la revendiquant au nom de l'EIIL (Daech). On ignore encore s'il avait déjà manifesté son soutien au groupe ou avait eu des liens avec celui-ci par le passé.

81. Un autre national britannique ayant des liens avec l'EIIL (Daech) a été condamné pour avoir planifié une attaque. Il publiait régulièrement des messages antisémites violents en ligne, et des instructions relatives à la fabrication du gaz moutarde ont été trouvées chez lui. Cette condamnation a fait suite à celle, plus tôt en 2025, d'un national britannique pour meurtre et infractions liées au terrorisme, individu dont il a également été établi qu'il tentait de fabriquer de la ricine. En France, six attentats terroristes ont été déjoués depuis janvier 2025.

82. Aux États-Unis d'Amérique, plusieurs hommes ont été arrêtés dans le cadre d'un complot terroriste visant à préparer une fusillade de masse pendant le week-end d'Halloween dans le Michigan. Selon certaines informations, ils avaient procédé au repérage de lieux potentiels dans une banlieue de Détroit et exprimé leur soutien à l'EIIL (Daech) sur Internet. Ils avaient également acheté des armes semi-automatiques et plus de 1 600 cartouches. Ils auraient eu des liens avec des individus à l'étranger, notamment en Europe.

83. La tendance consistant à radicaliser et à recruter les jeunes s'est poursuivie, en particulier de la part de l'EIIL (Daech). En France, deux mineurs âgés de 15 et 17 ans ont été arrêtés pour avoir planifié des attentats contre plusieurs cibles de premier plan. Ils auraient été de fervents consommateurs de contenus extrémistes violents en ligne. En Autriche, un jeune homme de 18 ans a été arrêté après avoir effectué des recherches sur la fabrication de bombes et la planification d'attentats, apparemment inspiré par les activités d'AQPA. Au Canada, près d'une enquête sur dix menées par le Service canadien du renseignement de sécurité sur le terrorisme concernait au moins une personne âgée de moins de 18 ans.

84. Le fait que des groupes terroristes exploitent les réseaux de trafic d'êtres humains pour infiltrer l'Europe a continué de susciter des préoccupations. Dans sa publication hebdomadaire *Al-Naba*, l'EIIL (Daech) a encouragé ses partisans à réactiver leurs cellules en Libye et à utiliser ce pays comme une passerelle pour attaquer l'Europe.

E. Asie

Asie centrale et Asie du Sud

85. Les pays de la région restent préoccupés par le nombre de groupes terroristes en Afghanistan et les répercussions que pourrait avoir leur présence, notamment la conduite d'attaques transfrontalières et la radicalisation des populations vulnérables. Les autorités afghanes de facto ont affirmé qu'il n'y avait aucun groupe terroriste à l'intérieur de leurs frontières. Aucun État Membre ne soutient cette déclaration.

86. Les autorités afghanes de facto ont continué de lutter contre l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) et de contrôler les activités extérieures de certains autres groupes. Elles ont toutefois accordé à Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP)⁴ une plus grande liberté et un soutien accru, ce qui a entraîné une recrudescence des attaques perpétrées par le groupe contre le Pakistan et amplifié les tensions régionales.

87. Le statut et la puissance d'Al-Qaida sont restés inchangés depuis le dernier rapport de l'Équipe de surveillance, et son appétit pour les opérations extérieures n'a pas diminué. Le groupe s'est employé à commettre des attentats « spectaculaires », qui avaient pour but d'attirer l'attention du public à travers le monde et d'être couverts par les médias internationaux, plutôt que de mener des attaques moins sophistiquées comme celles privilégiées par l'EIIL (Daech).

88. Al-Qaida a continué de bénéficier du soutien des autorités afghanes de facto. Le groupe a offert ses services pour renforcer les capacités d'autres groupes terroristes en Afghanistan – principalement TTP – en leur dispensant des formations et des conseils.

89. Al-Qaida dans le sous-continent indien (AQSI, non inscrit sur la Liste) est resté actif dans les provinces du sud-est de l'Afghanistan, où le Réseau Haqqani exerce une influence considérable. Osama Mahmoud (non inscrit sur la Liste), l'« émir » d'AQSI, et Yahya Ghauri (non inscrit sur la Liste), son adjoint, auraient été aperçus à Kaboul, la cellule médiatique d'AQSI étant basée à Hérat. L'ambition grandissante d'AQSI de privilégier les opérations extérieures a suscité des préoccupations. De telles attaques, qui pourraient, par exemple, être exécutées sous la houlette d'Ittihad-ul-Mujahideen Pakistan⁵ (apparu en avril, non inscrit sur la Liste) afin de ne pas mettre en difficulté les hôtes talibans d'AQSI, ne seraient probablement pas revendiquées ou pourraient être démenties.

90. TTP compte parmi les groupes terroristes les plus importants en Afghanistan et les attaques qu'il a menées contre les forces de sécurité et les structures étatiques pakistanaises ont conduit à des affrontements militaires. De plus en plus complexes, ces attaques ont parfois impliqué un grand nombre de combattants. Un attentat perpétré le 11 novembre contre un tribunal d'Islamabad, qui a fait 12 morts, a été revendiqué par un groupe dissident de TTP ; il s'agissait du premier attentat commis dans la capitale depuis plusieurs années, qui se distinguait des attaques précédentes de TTP de par la nature de sa cible. Certains États Membres ont exprimé leur inquiétude quant au fait que TTP pourrait renforcer sa coopération avec des groupes affiliés à Al-Qaida afin de s'en prendre à un plus large éventail de cibles, ce qui risquerait d'étendre la menace au-delà de la région. Le groupe a pourtant subi plusieurs revers opérationnels, notamment avec la mort de Mufti Muzahim (vice-émir de TTP, non inscrit sur la Liste), tué en octobre dans une opération pakistanaise.

⁴ Voir S/2025/796, par. 82 à 89, pour plus d'informations sur Tehrik-e Taliban Pakistan.

⁵ Voir S/2025/796, par. 97 et 98, pour plus d'informations sur Ittihad-ul-Mujahideen Pakistan.

91. L'EIIL-K⁶ a subi une pression considérable, principalement du fait des opérations de sécurité menées par les États de la région et des activités militaires des Taliban. Bien qu'il ait perpétré moins d'attaques, le groupe a conservé une capacité opérationnelle et de combat importante, ainsi qu'une aptitude à remplacer rapidement ses combattants, notamment grâce au recrutement en ligne. Cette pression l'a encouragé à rechercher des alliances avec d'autres factions armées dans différentes régions d'Afghanistan. L'EIIL-K a été principalement actif dans le nord de l'Afghanistan, en particulier dans le Badakhchan, et dans les régions proches de la frontière pakistanaise. Il a continué à développer son réseau de cellules afin de projeter une menace dans la région et au-delà.

92. La propagande agressive que l'EIIL-K a menée dans les langues d'Asie centrale a élargi son public cible. Ses campagnes cherchaient à tirer avantage de questions telles que le conflit Gaza-Israël pour recruter davantage et collecter plus de fonds.

93. L'EIIL-K est composé d'individus issus de presque tous les groupes ethniques de la région, notamment de pays d'Asie centrale et de la Fédération de Russie. Les pays de la région, en particulier le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, sont préoccupés par le fait que leurs nationaux jouent un rôle de plus en plus important dans le groupe, ainsi que par la création de « cellules dormantes » dans ces pays. L'Asie centrale est restée une priorité pour le groupe, qui aspire à y occuper des territoires. Il a également toujours l'intention d'attaquer des lieux de culte chiites en République islamique d'Iran.

94. Avec l'appui des autorités afghanes de facto, grâce auxquelles ils ont obtenu des documents d'identité, les membres de l'ETIM/TIP ont pu se déplacer librement en Afghanistan, se regroupant peu à peu dans le Badakhchan. Selon un État Membre, ils ont levé des fonds grâce à la culture du pavot et à l'exploitation minière. Environ 250 de leurs membres auraient rejoint les forces de police talibanes en 2025. Un État Membre a signalé que l'ETIM/TIP en Afghanistan avait appelé ses membres présents en République arabe syrienne et dans les pays voisins à se rendre en Afghanistan afin de « retourner au Xinjiang pour y mener le jihad ».

95. Un État Membre a indiqué que Jaish-i-Mohammed (QDe.019) avait revendiqué toute une série d'attentats. Il aurait également été impliqué dans une attaque du Fort Rouge commise à New Delhi le 9 novembre, laquelle avait fait 15 morts. Son chef, Mohammed Masood Azhar Alvi (QDi.422), a officiellement annoncé le 8 octobre la création d'une branche exclusivement composée de femmes, Jamaat ul-Muminat (non inscrite sur la Liste), dont l'objectif était de soutenir des attentats terroristes. Un autre État Membre a précisé que Jaish-i-Mohammed n'existe plus. Par ailleurs, selon certaines informations, trois individus suspectés d'avoir participé à l'attaque perpétrée à Pahalgam (Jammu-et-Cachemire) ont été tués le 28 juillet.

96. L'Armée de libération du Baloutchistan (non inscrite sur la Liste) a mené une série d'attaques contre les forces de sécurité pakistanaises et certains projets menés dans le cadre du corridor économique Chine-Pakistan. Le 16 septembre, elle a tendu une embuscade à un convoi militaire pakistanaise patrouillant le long du corridor, qui a entraîné la mort de 32 soldats. Bien que les opérations de lutte antiterroriste menées par le Pakistan aient restreint le champ d'action du groupe, ce dernier est tout de même resté actif. Plusieurs États Membres ont signalé qu'il collaborait avec TTP et l'EIIL-K en partageant avec eux des camps d'entraînement et des ressources, en coordonnant des attaques conjointes et en organisant des réunions entre commandants. Selon certains États Membres, il n'existe aucune association ni aucun lien entre l'Armée de libération du Baloutchistan et Al-Qaida ou l'EIIL (Daech).

⁶ Voir S/2025/796, par. 66 à 81, pour plus d'informations sur l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K).

Asie du Sud-Est

97. La menace terroriste est restée stable en Asie du Sud-Est, mais la radicalisation en ligne des mineurs et le retour et la libération d'ex-combattants ont suscité des inquiétudes croissantes. Plusieurs États sont restés préoccupés par les enlèvements auxquels se sont livrés certains groupes sur des voies navigables stratégiques.

98. Il restait environ 700 à 1 200 nationaux d'Asie du Sud-Est dans des camps situés dans le nord-est de la Syrie. La gestion de leur retour et de leur déradicalisation et réintégration s'est révélée difficile et a pesé sur les ressources.

99. En Indonésie, en Malaisie et à Singapour, on constate de plus en plus que certaines attaques – principalement attribuées à des garçons âgés de 13 à 17 ans – ont été planifiées ou exécutées grâce à des plateformes de jeux (en particulier Discord et Roblox) servant à la radicalisation. L'Indonésie a signalé que 110 mineurs avaient été recrutés de cette manière en 2025, soulignant une accélération du phénomène.

100. L'EIIL en Asie du Sud-Est (EIIL-Asie du Sud-Est, QDe.169), qui compte une centaine de membres, a principalement mené des activités dans le sud des Philippines. Les forces de sécurité philippines ont poursuivi leurs opérations contre des factions de l'EIIL, notamment les Combattants islamiques pour la libération du Bangsamoro (non inscrite sur la Liste) et Daulah Islamiyah-groupe Maute. On s'attend à ce que l'assassinat, le 7 décembre, d'un dirigeant de Daulah Islamiya-groupe Maute – qui était responsable de la fabrication de bombes – entraîne la reddition d'autres membres du réseau des groupes affiliés à l'EIIL (Daech).

101. À la suite d'affrontements survenus en juillet, la Police nationale philippine a annoncé la reddition pacifique de 64 anciens membres du groupe Abou Sayyaf (QDe.001) le 13 novembre. De nouveaux troubles ont été observés à Mindanao, dont des actes de violence perpétrés par diverses factions de l'EIIL (Daech). La Police a enquêté sur le recrutement de mineurs par le groupe Maute et procédé à des arrestations.

102. En Indonésie, le démantèlement de Jemaa Islamiya (QDe.092) s'est poursuivi sans que des groupes dissidents ne se forment ni que d'anciens membres ne s'y opposent.

103. En Malaisie, un groupe de 36 nationaux bangladais a été arrêté en juin dans le cadre d'une opération visant à démanteler une organisation inspirée par l'EIIL (Daech) qui recrutait des travailleurs bangladais via les réseaux sociaux et collectait des fonds pour soutenir les opérations de l'EIIL (Daech) en République arabe syrienne et au Bangladesh. Ils avaient été chargés de recruter d'autres travailleurs parmi la communauté des migrants en Malaisie. Au nombre de 100 à 150, ils versaient à cette organisation une cotisation annuelle d'environ 120 dollars par an. Cet épisode a mis en évidence les risques et vulnérabilités auxquels sont exposés les travailleurs migrants.

104. Un attentat perpétré le 14 décembre durant une célébration d'Hanoukka sur la plage de Bondi à Sydney (Australie) a fait 16 morts (dont l'un des assaillants) et plus de 40 blessés. Les auteurs se seraient inspirés de l'EIIL (Daech).

III. Évaluation de l'impact

A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme

105. Les groupes terroristes financent leurs activités en prélevant des taxes et en se livrant à des pratiques criminelles telles que l'extorsion et les enlèvements contre

rançon dans les territoires qu'ils contrôlent. Le nombre d'enlèvements a considérablement augmenté et généré un important afflux de fonds, principalement au profit de JNIM.

106. JNIM, la branche d'Al-Qaida la plus prospère après les Chabab, a continué de générer des revenus en étendant son contrôle territorial, en prélevant des taxes, en supervisant l'exploitation de l'or et d'autres activités commerciales, et en imposant des péages routiers et des taxes sur les transports. Le groupe s'est également livré à la contrebande et au vol de bétail, tout en collectant la zakat, qui variait considérablement selon les endroits : si les locaux se montraient difficiles, la zakat pouvait être augmentée jusqu'à atteindre des niveaux équivalents à de l'extorsion.

107. JNIM a multiplié les enlèvements, s'en prenant principalement à des nationaux étrangers. De mai à octobre, les cas d'enlèvements de nationaux étrangers ont presque doublé pour atteindre 22 cas. Beaucoup d'entre eux ont visé des travailleurs expatriés. Dans la plupart des cas, les sommes demandées n'étaient pas importantes et étaient principalement payées en espèces. Toutefois, en septembre, un membre d'une famille royale du Conseil de coopération des États arabes du Golfe a été enlevé, pour la libération duquel une rançon avoisinant 50 millions de dollars aurait été demandée. Selon des informations non confirmées, le versement de la rançon se serait accompagné de la libération de prisonniers et de l'envoi d'armes. L'ampleur de l'opération a vraisemblablement renforcé les capacités de JNIM et accru son intérêt pour les enlèvements contre rançon.

108. Des États Membres ont indiqué que la situation financière d'AQPA s'était améliorée, celui-ci ayant tiré des revenus de la contrebande de marchandises et d'armes entre la Somalie et le Yémen, des enlèvements contre rançon et de l'extorsion de personnalités du monde des affaires. En juillet, le groupe a exécuté un otage détenu depuis longtemps, pour lequel le versement d'une rançon avait été refusé. AQPA a également tiré un bénéfice des actes de piraterie des Chabab en recevant une part des paiements versés par les navires souhaitant assurer leur sécurité dans les eaux à haut risque. Alors qu'il s'appuyait auparavant sur un système informel de transfert de fonds pour collecter des dons occultes, le groupe utilise désormais des plateformes cryptées telles que Telegram pour solliciter discrètement des fonds et mettre en relation ses partisans avec des intermédiaires financiers.

109. La République arabe syrienne est restée une plaque tournante stratégique pour les principaux logisticiens et commanditaires de l'EIIL (Daech). En août, une frappe de drone a tué Salih Noman Abdulnaief al-Jobori (non inscrit sur la Liste), qui supervisait les activités de financement par l'intermédiaire du bureau Bilad al-Rafidayn, gérait les activités financières du groupe en Iraq et assurait la coordination entre les bureaux Bilad al-Rafidayn et Ard al-Mubarka. En septembre, l'Iraq a démantelé un réseau financier de l'EIIL (Daech) qui couvrait la Côte d'Ivoire, Madagascar et le Togo.

110. L'information selon laquelle l'EIIL-K, à la suite de l'arrestation de plusieurs de ses membres, aurait perdu le contrôle d'environ 100 000 dollars en cryptomonnaie *Monero* car le groupe n'avait plus d'accès aux portefeuilles numériques de ceux-ci, est un rappel des risques associés aux actifs numériques. En juin, l'EIIL-K a modifié son code QR pour Monero et ajouté une nouvelle adresse bitcoin dans sa publication *Voice of Khorasan*.

111. Les sanctions de l'Organisation des Nations Unies interdisent explicitement la fourniture aux groupes terroristes de fonds et de services leur permettant d'accéder à des plateformes numériques. Or, les États Membres ont constaté que certains groupes inscrits sur la Liste utilisaient ce type de services – probablement payants –, insistant sur la nécessité pour les entreprises de médias sociaux et les sociétés du secteur numérique de faire preuve d'une vigilance accrue.

B. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés

112. Des combattants terroristes étrangers ont continué de voyager dans divers pays et régions, se regroupant autour des principaux théâtres de conflits. Aucun front particulier ne paraît avoir rassemblé la majorité des combattants. Le nombre de combattants qui se sont déplacés est par ailleurs resté relativement stable.

113. Certains groupes terroristes seraient de plus en plus réticents à accueillir des combattants étrangers, en raison des coûts liés à leur déplacement, de la difficulté de les intégrer dans les cultures locales et du risque d'infiltration par des services étrangers.

114. Les États Membres ont également signalé que certains groupes encourageaient les éventuelles recrues étrangères à commettre des attentats dans leur pays d'origine avant de se rendre à l'étranger, notamment afin qu'elles démontrent leur engagement.

115. Néanmoins, plusieurs groupes terroristes comptent un nombre important d'étrangers parmi leurs membres. Par exemple, il a été estimé que Hurras al-Din était composé à 50 % de combattants terroristes étrangers. L'Équipe de surveillance avait déjà signalé⁷ la présence de nombreux combattants terroristes étrangers au sein de l'EIIL en Somalie. Bien que leur nombre ait fortement chuté après la récente campagne des forces de sécurité somaliennes au Puntland, on ignore combien d'entre eux subsistent.

116. Les États Membres ont signalé que dans l'ensemble, les combattants se déplaçaient seuls plutôt qu'en groupe. Une cellule transportant des combattants terroristes étrangers depuis l'Europe vers le Sahel a été démantelée en Libye. Un autre réseau, basé en Iraq et en République arabe syrienne, a été utilisé pour collecter des fonds destinés à des groupes terroristes. Les groupes criminels organisés, en particulier ceux impliqués dans le trafic d'êtres humains, facilitent parfois le déplacement de combattants terroristes étrangers.

117. Le choix des itinéraires de transit s'est rapidement adapté aux opérations de lutte antiterroriste et au contexte local. Par exemple, plusieurs combattants terroristes étrangers auraient tenté de rejoindre l'EIIL (Daech) en Somalie, mais auraient été redirigés vers d'autres théâtres d'opérations du fait de la campagne de lutte antiterroriste menée par le Gouvernement somalien. D'autres auraient tenté de changer d'itinéraire et de se rendre en Somalie par le Yémen.

118. La présence de combattants terroristes en République arabe syrienne reste une préoccupation majeure, pour plusieurs raisons :

a) La majorité des combattants impliqués dans le renversement du gouvernement de Bashar al-Assad sont restés dans le pays. Or, certains d'entre eux n'ayant pas intégré les forces de sécurité officielles, leur engagement à l'égard du nouveau gouvernement est demeuré incertain et ils sont susceptibles de se faire exploiter ou recruter par l'EIIL (Daech) ou d'autres groupes ;

b) Un nombre important de combattants étrangers se trouve dans des camps et des centres de détention, en particulier dans le nord-est du pays. L'EIIL (Daech) continue de tenter de les libérer afin de renflouer ses rangs ;

c) Certains combattants terroristes étrangers ont rejoint les structures gouvernementales de la République arabe syrienne, mais leur intégration reste fragile. Ils peuvent donc constituer une menace interne ;

⁷ S/2025/482, par. 37.

d) Les combattants ayant quitté la République arabe syrienne représentent une menace pour la sécurité dans leur pays d'origine ou dans les pays voisins.

119. En 2025, le Gouvernement syrien a intégré certains combattants étrangers dans ses structures de sécurité, notamment dans la 84^e division de l'armée. Considérée comme une unité des forces spéciales, cette division compte plus de 3 500 membres, principalement des combattants de l'ETIM/TIP. Son quartier général est situé à Jisr el-Choughour, dans la province d'Edleb, et sa direction est assurée par Abdulaziz Dawood (Zahid), chef de la branche syrienne de l'ETIM/TIP depuis mai. Les avis divergent quant à la question de savoir si les combattants de l'ETIM/TIP ont été pleinement intégrés à la 84^e division ou s'ils forment toujours un contingent distinct au sein de l'armée syrienne. Néanmoins, le Gouvernement considère Zahid comme l'un de ses commandants les plus loyaux et les plus compétents, et a confié aux soldats placés sous son commandement la surveillance d'installations étatiques critiques, déployant également ces derniers à travers le pays pour combattre dans les conflits les plus difficiles.

120. L'EIIL (Daech) a continué d'encourager ses combattants à se rendre en République arabe syrienne. On ne sait cependant toujours pas s'ils ont été nombreux à répondre à cet appel.

121. Rien n'indique qu'un grand nombre de combattants terroristes étrangers se serait déplacé de la République arabe syrienne vers l'Afghanistan, bien que quelques cas isolés aient été signalés. Les États d'Asie centrale, en particulier, sont restés préoccupés par le risque que des combattants d'Asie centrale se rendent dans le nord de l'Afghanistan dans le but de planifier des attaques contre leur pays d'origine. Selon certaines informations, des combattants terroristes étrangers auraient suivi un entraînement dans des camps spécialisés situés dans la province de Badakhchan.

IV. Application des mesures de sanction

122. Peu de changements ont été apportés à la liste relative aux sanctions tenue par le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, sur laquelle figurent 252 personnes et 89 entités. Le Comité a modifié neuf entrées de la liste en y ajoutant des éléments d'identification, et deux personnes ont été radiées de la liste par la résolution [2799 \(2025\)](#) adoptée le 6 novembre : Ahmad al-Sharaa (anciennement QDi.317) et Anas Hasan Khattab (anciennement QDi.336).

123. L'Équipe de surveillance reste préoccupée par l'absence prolongée de nouvelles inscriptions (une seule en 2025), sachant que la liste relative aux sanctions doit évoluer pour s'adapter aux nouvelles formes de la menace.

A. Interdiction de voyager

124. Six demandes de dérogations à l'interdiction de voyager ont été reçues pour Ahmad al-Sharaa (inscrit sous le numéro QDi.317 jusqu'au 6 novembre 2025), qui ont toutes été accordées par le Comité.

B. Gel des avoirs

125. Cinq demandes de dérogation au gel des avoirs ont été reçues. Le Comité en a accepté trois et refusé une. La demande restante est en cours d'examen.

C. Embargo sur les armes

126. Al-Qaida et l'EIIL (Daech) continuent de tirer parti des progrès des technologies militaires, notamment des systèmes de drones aériens, qu'ils considèrent comme des outils à fort potentiel, ces derniers faisant l'objet de collaborations et d'échanges de connaissances entre différentes zones de combat.

127. Au Yémen, les États Membres ont pris note des efforts déployés par AQPA pour améliorer les capacités de ses drones commerciaux, en particulier pour ce qui était d'augmenter leur capacité utile et leur rayon d'action, les drones actuels ayant une portée estimée entre 5 et 10 kilomètres. AQPA aurait également eu accès à des missiles à tête chercheuse thermique, à des mortiers et à des engins explosifs improvisés. Le groupe s'est approvisionné en armes par divers canaux – saisies après les combats, achats sur les marchés d'armes, réseaux de contrebande – ainsi qu'auprès des houthistes.

128. Au Mali, JNIM a renforcé ses capacités de combat grâce à l'usage de drones, qu'il s'entraîne à convertir en armes pour viser des cibles gouvernementales et militaires. On estime que le groupe dispose d'un nombre important de drones. Toujours au Mali, le Front de libération de l'Azawad (non inscrit sur la Liste) a eu recours à des techniques de drones plus avancées, ce qui – c'est-ce que craignent les États Membres – pourrait devenir le cas de JNIM, de l'EIIL au Sahel et d'autres groupes présents en Afrique de l'Ouest.

129. En Somalie, les États Membres ont constaté que les Chabab s'étaient procuré un nombre croissant d'armes, augmentant par ailleurs leur utilisation de drones à des fins de surveillance. Les Chabab ont tenté d'acquérir des moteurs de drones, des châssis en fibre de carbone, des contrôleurs aériens, des systèmes de visée optique et des composants pour fusils à longue portée, principalement en provenance du Yémen, par voie commerciale et via des réseaux de contrebande. Poursuivant leur coopération avec les houthistes pour obtenir armes et savoir-faire, ils ont récemment renforcé leurs capacités en ajoutant des ailettes à des roquettes de 82 mm/107 mm afin d'en accroître la portée et la précision, probablement grâce à l'expertise de formateurs houthistes. Ils intègrent progressivement des technologies commerciales peu coûteuses – intelligence artificielle, messageries chiffrées, téléphones satellites – afin de renforcer leur sécurité opérationnelle et de réduire les risques d'interception.

130. En Afghanistan, divers groupes se sont procuré des armes, y compris des équipements modernes sophistiqués, par le biais de la contrebande transfrontalière et du marché noir. Plusieurs États Membres ont fait observer que la prolifération continue des armes provenant des stocks laissés par les anciens partenaires de la Coalition internationale contre Daech renforçait la létalité des attaques de TTP contre les forces de sécurité pakistanaises. TTP utilise des fusils d'assaut sophistiqués, des dispositifs d'observation nocturne, des imageurs thermiques, des systèmes de tir de précision et des systèmes d'attaque par drone. La plupart de ces armes ont été fournies par les autorités de facto en même temps que les permis d'armes et les documents de voyage.

131. En République arabe syrienne, l'EIIL (Daech) s'est emparé d'armes et d'équipements militaires appartenant à l'ancien gouvernement. Il s'est notamment procuré des missiles antichars guidés, des roquettes, des canons sans recul SPG-9, des lance-roquettes et des roquettes Katioucha, des missiles à courte portée, des drones, un système de défense antiaérienne et des véhicules militaires. Hourras el-Din a fait l'acquisition d'armes similaires. Ces armes sont parfois vendues en République arabe syrienne afin de lever des fonds.

132. En Afrique de l'Ouest, le groupe « Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest » a augmenté son stock de drones en obtenant des pièces détachées par la voie

de circuits commerciaux ouverts, pièces qui ont ensuite été réassemblées. Les drones ont renforcé la capacité du groupe à mener des attaques coordonnées et simultanées. Les États Membres ont indiqué que d'ici la fin du mois de septembre 2025, le groupe s'attendait à recevoir 25 drones de la part de parties présentes au Soudan, qu'il était prévu d'adapter pour des activités de reconnaissance et des offensives.

133. Le groupe « Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest » a renforcé son arsenal et ses moyens de mobilité en combinant trafic d'armes illicites, recours à des réseaux criminels actifs, notamment dans certaines régions de Libye et du Soudan et raids contre des avant-postes militaires nigérians et camerounais. Les principaux itinéraires de trafic comprenaient le couloir Tchad-Cameroun-Nigéria et Niger-Nigéria vers le bassin du lac Tchad, ainsi que des routes logistiques (y compris des couloirs de migration du bétail).

V. Recommandations

134. L'Équipe de surveillance recommande que le Comité :

- a) écrive aux États Membres pour leur demander des informations sur la radicalisation chez les jeunes et les mineurs, compte tenu de la montée de ce phénomène, et charge l'Équipe de surveillance d'examiner cette question plus en détail en vue de présenter un rapport distinct sur ce sujet, accompagné de recommandations ;
- b) écrive aux États Membres pour leur rappeler les dispositions de la résolution [2133 \(2014\)](#) ainsi que l'engagement qu'ils ont pris d'empêcher les terroristes de tirer profit, directement ou indirectement, de rançons ou de concessions politiques.
- c) invite les sociétés du secteur numérique concernées, y compris les entreprises de médias sociaux et de communications par satellite commercial, à lui présenter les mesures qu'elles prennent pour lutter contre l'exploitation de leurs services par des personnes et entités visées par des sanctions.

VI. Activités de l'Équipe de surveillance et observations

135. Le présent rapport porte sur la période allant du 23 juin au 15 décembre 2025.

136. L'Équipe de surveillance remercie les États Membres pour leur soutien et leur participation à l'élaboration du rapport.

137. L'Équipe de surveillance continue de collaborer étroitement avec le Bureau de lutte contre le terrorisme (BLT) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour aider les États Membres à renforcer leurs capacités. Elle a organisé avec l'ONUDC plusieurs ateliers bilatéraux et une conférence régionale, afin de sensibiliser les esprits au régime des sanctions et d'aider les États Membres conformément à son mandat au titre de la résolution [1267 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité.

138. Le présent rapport est basé sur les contributions et les évaluations des États Membres. Il est difficile d'obtenir des données fiables sur le nombre de combattants se réclamant de tel ou tel groupe. Dans la mesure du possible, les informations communiquées dans le présent rapport sont le résultat soit d'un consensus soit des vues d'un certain nombre d'États Membres.

139. L'Équipe de surveillance accueillera volontiers des observations, qui peuvent lui être communiquées à l'adresse suivante : 1267mt@un.org.

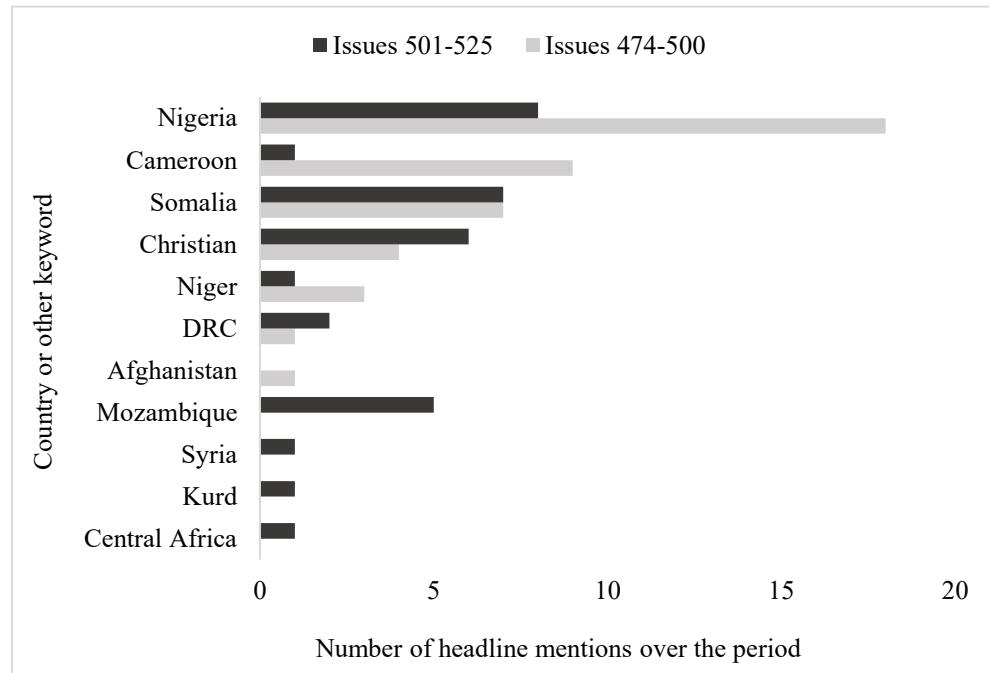
Annexe

Propaganda and social media

1. The media output of both Al-Qaida and ISIL remained prolific. It was increasingly well-targeted, focusing on youth and minors, including through exploitation of online gaming and game-adjacent platforms.
2. Using translation services enhanced by artificial intelligence, terrorist groups quickly reached audiences in multiple languages. Key messages were then amplified and contextualized by sympathisers and supporters.
3. Al-Qaida maintained a smaller presence online than ISIL. *Al-Sahab Media Foundation* remained the primary media vehicle for Al-Qaida senior leadership. It was run by Abd al Rahman al Maghrebi, son-in-law of former Al-Qaida leader Ayman al-Zawahiri. *Al-Sahab* encouraged its affiliates to be pragmatic and to develop relationships with non-traditional partners in order to achieve its goals. It attempted to incite self-initiated terrorists to carry out attacks.
4. The most prominent Al-Qaida media operation was AQAP's *Al-Malahem Media Foundation*, alongside its *Inspire* publication. It remained adept at following global political issues and trying to exploit them. Media remained a core tool for AQAP's influence. It continued to focus on the Gaza and Israel conflict, using *Telegram* to circulate discreet fundraising appeals and to direct supporters to financial intermediaries. AQAP central media unit in Ma'rib edited and disseminated content from field units, increasingly targeting Western audiences. Three new editions of *Inspire* magazine were published, with potential support from overseas. Active media figures include Ibrahim al-Qosi, Marwan al-Taazi, and Motaz al-Hadrami (all not listed). AQAP also received media support from other affiliates, and in October Al-Shabaab media published previously unseen photographs of an AQAP raid.
5. AQAP also issued a statement in September criticizing the Monitoring Team's 36th report and denying – in spite of evidence provided by Member States – that AQAP was maintaining a tactical alliance and cooperating with the Houthis. This suggests that AQAP is sensitive to criticism and opinion. It is also a reminder that terrorists read what we write and listen to what we say.
6. JNIM rebranded its image to appeal to younger audiences and exploit regional and social grievances. From September, Nabi Diarra alias Abu Hudheyfa was the public face of the fuel blockade in Mali instead of Mohamoud Bary (alias Abu Yahya) who is the official JNIM spokesperson. JNIM's propaganda was also refined to appeal to both local and international audiences. JNIM's *Al-Zallqa* channel remained its primary media outlet catering for international audiences, while *Al-Fath* and *Minbar al-Bayan* channels, which were recently established, were employed to target local communities with tailored messaging in local languages such as Bambara.
7. ISIL propaganda was more prolific. It promoted a large number of attacks throughout Africa, called for *hijra* (migration) to various parts of the world, and appealed for digital currency donations to various ISIL affiliates (including ISIL-K and ISWAP). Some of its publications were notably graphic, reminiscent of the brutality shown by ISIL in 2014-15.
8. ISIL propaganda showed a clear shift towards operations in Central Africa. The following compares key words from the main headline in ISIL's weekly publication, *Al-Naba*, for the periods covered by the 36th and 37th MT reports. It shows that the highest frequency of references, over both periods, refer to Nigeria (referred to in half of all publications) and Somalia. However, over the past 6 months there has been a reduction in the frequency of references to both countries, and a marked decline in

the number of references to Cameroon. At the same time, there has been an increased emphasis on Mozambique. It also suggests an increase in the number of references to targeting Christian communities. This does not necessarily reflect the reality of operations on the ground, but the propaganda priorities that ISIL wants to promote.

Figure I
**Changes in Country & Other Keyword Mentions in Al-Naba Weekly,
19 December 2024 to 11 December 2025**



Source: Monitoring Team analysis.

9. There was continued concern about delays in removing terrorist content from some social media platforms. For example, Tech Against Terrorism, an independent organization launched by the United Nations in 2016, reported that it had been able to identify and alert tech platforms to 10,000 URLs hosting verified terrorist content in a 30-day period.

10. There were also concerns raised about the advertising revenue that was being generated by some social media companies through hosting terrorist content.